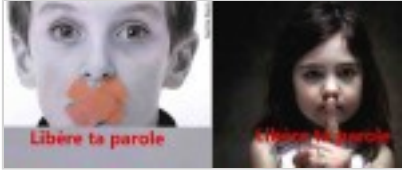


Accès au droit - Permanence pour les mineurs

permanence consultations gratuites



“ *L'Association des avocats des jeunes à Toulouse (AJT), en collaboration avec l'Ordre des avocats du barreau de Toulouse propose une permanence de consultations gratuites d'avocats à l'attention des mineurs.*

“ *Cette permanence a lieu tous les premiers et quatrièmes mercredis de chaque mois de 14H à 17H sans rdv.*

Il n'y a aucun critère d'accès si ce n'est que ces consultations sont réservées aux mineurs et aux jeunes majeurs. Les jeunes peuvent ou non être accompagnés par un adulte ou un professionnel.

L'association n'est pas joignable par téléphone, en revanche, et en cas de besoin, les personnes pourront adresser une correspondance par mail à l'adresse suivante : assoajtoulouse31@yahoo.com